

# Déploiement de l'hydrogène au sein de la flotte de pêche

Document généré le 25-05-2022 à 14h43

## Présentation synthétique

Cette aide, accordée sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt, est destinée aux filières pêche et aquaculture. En complément de l'appel à projet (AAP) « transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes », cet AMI a pour objectif d'identifier les initiatives en cours, contribuant au déploiement de l'hydrogène au sein de la flottille de pêche bretonne.

## PRÉSENTATION

### Objectifs

L'objectif de l'AMI est de permettre à la Région Bretagne d'identifier les initiatives en cours contribuant au déploiement de l'hydrogène au sein de la flottille de pêche bretonne sur l'ensemble des navires, et plus particulièrement sur les navires pratiquant les arts trainants de plus de 14 mètres.

Une meilleure connaissance des futurs projets en cours de montage mais pas suffisamment matures pour une réponse à l'actuel AAP, permettra à la Région Bretagne d'identifier les démarches à mettre en place pour, le cas échéant, soutenir et structurer les initiatives afin d'accélérer la décarbonation de la flottille de pêche par le déploiement de l'hydrogène.

### Formes de l'aide

Accompagnement, Intervention régionale

## BÉNÉFICIAIRES ET CRITÈRES

### Bénéficiaires et critères

#### Structures éligibles (liste non exhaustive)

- Chantier naval
- Architecte naval
- Institut technique
- Organisme de recherche
- Armement à la pêche
- Organisation professionnelle du secteur de la pêche
- Autre ..

### Critères de sélection du projet

Il sera attendu dans la réponse :

- Une description du projet envisagé ;
- Les verrous à lever (technique, réglementaire, financier, etc.) pour la réussite du projet et accélérer la décarbonation de la flotte de pêche ;
- Le partenariat pressenti (notamment avec les armements à la pêche) ;
- Le calendrier prévisionnel du projet.